

Roquetaillade, un village entre Mars et Jupiter[1]

par Gilles Bancarel

Lorsque l'on est de Millau, aller à Montjoux c'est « monter sur le Lévezou », alors que lorsque l'on est du Lévezou, on « descend » à Montjoux. L'approche fournie par l'usage des mots communément utilisés pour désigner le chemin à parcourir pour se rendre à Montjoux, indique la particularité géographique de ce village du Lévezou. Qualifié par le peintre Viala d'« isolement rose au cœur de l'Aveyron » [2], ce massif du Lévezou est constitué d'une mosaïque de villages qui lui confèrent un caractère propre, marqué par un climat rude où persiste un air vif chargé d'humidité. Ce qui faisait dire au voyageur des années 1900, enveloppé de brouillard et traversant ces contrées, que la lumière n'apparaissait qu'à Montjoux « sous un ciel couvert et menaçant », lieu d'où l'on distingue « nettement le val où la Muze (sic), échappée au couloir qu'elle suivait depuis Saint Beauzely, achève de descendre rapidement vers le Tarn » [3].

A y regarder de plus près, la situation géographique de la commune de Montjoux, lui vaut une part de ses richesses patrimoniales. Alors que s'arrêtent les plateaux schisteux[4] qui viennent prolonger le Ségala, avec leurs forêts et leurs landes, commencent en cet endroit les premiers calcaires du Causse. La vallée de la Muse qui la traverse[5], l'entraîne irrésistiblement vers les pays de l'Albigeois et la tiédeur méditerranéenne. Cet appel du Languedoc est inscrit au plus profond de ses entrailles avec ces « faysses » construites sur tout son versant méridional par les moines de Saint Victor de Marseille installés autour de l'an mil[6] sur les premiers contreforts du Lévezou[7]. L'endroit est stratégique. Aussi, le bourg de Montjoux qui se répand comme une coulée de lave aux flancs du plateau embrasse un panorama exceptionnel. L'horizon s'y déroule des montagnes de l'Aigoual jusqu'aux monts de Lacaune. Le regard n'a aucune limite depuis les Cévennes jusqu'aux marches de l'Albigeois. Dans un Rouergue austère et difficile d'accès pendant des siècles, à l'écart des grandes voies de communication, la commune de Montjoux, lisière des grands massifs montagneux, se situe sur un lieu de passage, à la croisée des vallées du Tarn et de la Muse marqué par la présence de drailles ou voies romaines. Depuis l'Antiquité, chacune des étapes du peuplement humain a laissé ici son empreinte. De l'époque des wisigoths, celle des gaulois, des romains, du renouveau de l'an mil, de la renaissance, des Lumières, jusqu'à l'ère industrielle, le mode de vie s'est toujours adapté à l'évolution en conservant un solide ancrage dans la tradition paysanne où le quotidien reste ponctué par les labeurs de la vie rurale.

Le patrimoine de la région de Montjoux se décline d'une abondance et d'une diversité peu commune. Aussi, comment se pencher sur son histoire sans s'intéresser à son église romane du XI^{ème} siècle[8] ou à son château médiéval fief des Prévinquières[9], aux tumuli de Concoules ou aux dolmens de Montgesty[10], à

Candades ancienne propriété de la commanderie des Canabières[11], à chapelle romane de Saint Martin d'Aiguebonne[12] ou à l'antique paroisse de St Hippolyte[13], à Candas - la « condate » romaine - ville du confluent[14] à la jonction de la Muse et du Tarn et ancien chef-lieu carolingien, à la Rouvière et ses sarcophages[15], à Roquejel l'église connue pour ses ermites et ses processions[16], au bourg fortifié de Marzials et à sa pierre à sacrifice[17], au village de Roquetaillade ou encore au Cambon et son eau ferrugineuse reconnue en 1863 par l'Académie de médecine de Paris[18].

Nous sommes ici dans un endroit où tout nous ramène à l'histoire, tant l'activité humaine déployée depuis les temps les plus anciens a forgé avec le paysage, le caractère de ses habitants. La première trace est celle des noms de lieux ou noms de personnes qui renvoient aux lointaines racines celtiques ou pré-romaines : le nom de Montjoux évoque le culte de Jupiter, celui de Marzials évoque le culte de Mars, tandis que le nom de Montgesty, qui signifie « le mont des justes », témoigne d'anciennes croyances païennes. Ces toponymes nous renvoient à l'occupation romaine et gauloise comme Albignac[19] ou à des épisodes plus sanglants de l'histoire comme le ravin du « matarou » (*matar* signifie tuer) ou ravin du massacre[20].

La commune de Montjoux qui dépend du canton de Saint Beauzely[21] compte quatre villages qui se succèdent depuis les hauteurs du Lévezou jusqu'aux rives du Tarn. Chacun compte une série de hameaux ou fermes qui lui sont rattachés.

Montjoux : Le Mas, Malpérié, Candades, Concoules, Joncayrolles

Marzials : Le Cambon

Roquetaillade : Albinhac, Souliés, Collègeats, le Cros,

Candas : Saint Hyppolite[22].

Dans ce paysage, le bourg de Roquetaillade[23] tient une place singulière. Contrairement aux autres villages de la région, il n'occupe pas une place stratégique ou défensive sur les contreforts de la vallée comme Montjoux, Castelnau-Pégayrolles[24] ou Saint Beauzély[25] jadis réputés imprenables par la taille de leurs forteresses. Au contraire, Roquetaillade se situe près de la Muse, sans doute sur l'emplacement d'un ancien gué favorisé par de larges berges offrant un passage naturel pour les hommes et pour les animaux. Il faut y reconnaître une origine fort ancienne comme semble en témoigner l'écriture de son nom relevé « ruppe cisa » ou roche taillée dans les textes médiévaux. Ce nom lui viendrait des anciennes tombes creusées à flanc de rocher et qui surplombent le village[26]. C'est sur ce lieu de passage, que s'est établi le premier habitat vraisemblablement dès le he répandre, par des rues escarpées, jusqu'aux berges de la Muse à l'ombre de l'imposant donjon.

Constitué en seigneurie depuis le Moyen age, le village - malgré sa taille modeste - a vu se succéder de grands seigneurs[29] bénéficiant de puissantes protectionaut Moyen age. Les habitants surent tirer profit des vallons ensoleillés et des prairies fertiles longeant la rivière pour y développer leur industrie liée à la proximité de l'eau[27]. Ils y cultivèrent la vigne[28] au lieu dit du « grand val » ou encore du jardinage le long du cours d'eau. Il existait alors un petit bourg avec sa chapelle de l'autre côté de la rivière. Protégé par le fort médiéval juché sur un éperon rocheux qui le surplombe, un pont monumental fut édifié sur le site de l'ancien gué. L'édifice militaire en contrôlait alors le passage. Dès cette époque, le bourg fortifié s'organise autour d'une rue principale dont les maisons communiquant entre-elles faisaient office de remparts. Les habitations accrochées aux rochers allaient ss. C'est ce qui explique l'existence des constructions monumentales que sont l'église, le pont gothique et le château qui ont été durant un millénaire, lieu de pouvoir, de prestige et d'enjeu. Ces convoitises ancestrales devaient perdurer jusqu'à l'aube du XIXème siècle, pour se focaliser sur l'église, comme nous le relatent plusieurs

témoignages parvenus jusqu'à nous. L'histoire de Roquetaillade révèle un parcours tumultueux. Les écrits qui en sont conservés datent d'une époque où le récit historique emprunte à la littérature romanesque[30] une part de son inspiration. L'exaltation des événements historiques ou le panégyrique de quelque personnage illustre y prime parfois sur la véracité des faits. Le récit le plus important en la matière est l'un des premiers travaux publiés par la Société des Lettres sciences et arts de l'Aveyron[31]. Réfuté par plusieurs historiens qui en ont souligné le caractère fantaisiste[32], ce témoignage mérite cependant qu'on s'y attarde pour y relever certains éléments. Afin de ne rien perdre de ce récit, nous en donnerons une double lecture qui présente la version des événements relevée au XIXème siècle, complétée des remarques qu'elle suscite aujourd'hui.

De la chapelle à l'église construite sous la bénédiction d'un évêque

Selon ce témoignage, la fondation originelle de l'église de Roquetaillade serait antérieure au Xème siècle et la première mention remonterait en l'an 1117. Cette année-là, Jean Julien seigneur de Roquetaillade frère d'Adhémar évêque de Rodez[33], aurait doté l'ancienne chapelle paroissiale pour en faire une véritable église. Cette dotation devait être homologuée par le roi Louis le Gros[34].

Dans un écrit sur la vie de Saint Etienne[35], on relève que : « Vers le mois d'août 1192, une femme noble, Florence épouse d'un chevalier nommé Arnaud, seigneur de Roquetaillade, tomba gravement malade et son mal empirait de jour en jour, tellement que ni les médecins, ni personne d'autre n'y pouvait rien. On la plaça donc sur la cendre et le cilice selon la coutume de la mort chrétienne, mais elle demanda alors à son époux de l'offrir et de la vouer au bienheureux Etienne confesseur, premier instituteur de l'ordre de Grammont. Le mari se mit donc à la mesurer de la tête au pied avec un fil d'étope qu'il couvrit ensuite de cire (pour en faire une chandelle votive). Elle continuait à prier Saint Etienne et tout à coup celui-ci lui apparut entouré de la foule de ses disciples et la prenant par la main, comme en souriant, il lui dit : « lève-toi vite, car tu ne mourras, ni seras guérie de cette maladie ». Elle se leva aussitôt en parfaite santé et Saint Etienne disparut. Son mari dans la stupeur, lui demanda : « Et quoi, ma dame, comment cela se fait-il ? Je te croyais près de mourir et je te vois saine et joyeuse ». Elle lui répondit en riant : « Monseigneur, c'est le bienheureux Etienne à qui tu m'as vouée qui vient de daigner apparaître à sa servante, avec la multitude de ses disciples, et comme tu le vois le bon saint homme m'a laissée guérie ». Alors, ce fut une grande joie dans la maison et tout le château. La dame alla visiter les frères qui habitaient tout à côté à Aura Ventosa [36], leur narra le miracle et leur donna trois sous de Rodez pour les transmettre à Grandmont et y faire faire en commémoration du miracle une statue de cire qu'on placerait devant le tombeau de Saint Etienne ».

L'église restaurée par un cardinal

Vers 1318 Guillaume Julien, baron de Roquetaillade, épouse noble Agnès Bertrand de Mandagout sœur Maximilien Mathieu Bertrand[37] de Mandagout qui, suivant le texte de la Société des lettres, deviendra par la suite cardinal évêque de Sabine et de légat du pape Clément VI. La tradition veut que la construction de l'église ainsi que celle du pont soit due à ce prélat qui fit plusieurs séjours au château de Roquetaillade dans sa famille[38]. Vers l'an 1354 son éminence le cardinal Maximilien Mathieu Bertrand de

Mandagot, possédant de grands trésors, lors d'une seconde visite à sa sœur épouse du baron Julien de Roquetaillade, fit bâtir à la place d'une petite chapelle paroissiale fort ancienne la belle église gothique ogivale qui existe aujourd'hui sous le vocable des bienheureux apôtres St Pierre et St Paul[39].

En réalité, le seul témoignage irréfutable qui soit parvenu jusqu'à nos jours est l'inscription gothique placée sur la façade du monument et étudiée à plusieurs reprises[40]. La transcription de cette inscription en langue d'oc, publiée par A. Soutou correspond à celle d'un acte notarié contemporain à la construction que nous avons pu retrouver[41].

*L'an 1496 le 5 de juillet /
fut commencé le présent temple posa /
la première pierre le noble A. de Mandagot /
celui qui fit ledit temple était M. B. Laur /*

Aldebert de Mandagot[42], fils d'Antoine, seigneur de Roquetaillade et de Marzials est le fondateur attesté de l'église telle que nous la connaissons aujourd'hui. Aldebert[43] sera le dernier seigneur de Roquetaillade du nom de Mandagot. Par son mariage avec Françoise Saunhac-Belcastel, la seigneurie passera aux mains des Lescure, puis des Dupuy-Montbrun. C'est par le mariage en 1687, d'Anne, l'héritière des Dupuy-Montbrun avec François Julien de Creissaguet que le château et la seigneurie passeront aux Julien auteurs de la branche des Julien de Roquetaillade[44].

Détruite par un seigneur et reconstruite par un évêque

La notice de la Société des lettres relève un des épisodes marquants de l'histoire du village survenu vers 1502[45]. Antoine, comte d'Armagnac, aurait sommé Julien de Roquetaillade de lui rendre hommage pour cette seigneurie. Sur le refus de Guillaume, le comte, vivement indigné, résolut de l'y contraindre par la force des armes. Il rassembla autour du château de Gages, lieu de sa résidence, une petite armée d'environ 3 000 hommes commandée par des chefs licenciés et d'une impiété reconnue. Il se proposait encore d'aller soumettre plusieurs places de guerre situées le long du Tarn.

Il commence à diriger sa marche contre Marzials, qu'il enleva de surprise ; il fit ensuite attaquer le château de Roquetaillade, qui lui opposa la plus vive résistance. Le jeune seigneur, Guillaume Julien, à peine âgé de 18 ans, mais agissant d'après les conseils de son aïeul maternel Guy d'Arpajon, baron de Séverac, défendit son petit fort à outrance, et comme il prétendait ne relever que du roi, il instruisit à temps le monarque des attaques du comte d'Armagnac[46]. Cependant celui-ci n'omit rien pour réussir dans son entreprise ; il fit plusieurs tentatives meurtrières pour s'emparer du château, mais inutilement. Quelques jours après, il reçut la visite d'un officier de la cour avec un ordre péremptoire signé de Louis XII, de se retirer sur l'heure. Le comte se vit donc forcé malgré lui d'abandonner un siège qui, loin de tourner au gré de ses désirs, semblait avilir ses armes. Mais avant la retraite, il lâcha la bride à sa bande perverse qui pillait le monastère avec l'église, et mit successivement le feu aux deux édifices qui bientôt s'écroulèrent ; et ce temple, naguère si majestueux, n'offrit plus que le triste tableau d'une hideuse profanation et d'un délabrement inouï. Il paraît avéré qu'après cette scène funeste, le

personnel du prieuré se dispersa et ne se montra plus à Roquetaillade.

Ce ne fut qu'en 1557 que le même seigneur Guillaume obtint, à force d'instances réitérées, une visite de l'évêque Georges d'Armagnac[47] petit-fils du comte Antoine. Ce prélat fut si profondément ému du spectacle affreux qu'offraient les ruines du temple et du monastère incendiés, qu'il résolut de réparer autant que possible les énormes dégâts occasionnés par le comte d'Armagnac, son aïeul, un demi-siècle auparavant ; car il savait que Pierre d'Armagnac, son père, était fils naturel du comte Antoine.

Le prélat, voulant donc effacer jusqu'aux moindres vestiges les horribles profanations commises par son aïeul, ou du moins par sa troupe, fit reconstruire un nouveau presbytère, mais sur une base moins large que l'ancienne. Il y incorpora une tourelle qui seule avait échappé à l'embrasement général, et qui, de nos jours, sert d'escalier à l'usage du curé. Sur la porte de cette vieille tourelle, on lit encore cette épigraphe : *Quod sis esse velis*[48] « Veuillez être ce que vous êtes » avis salutaire que le cardinal entendait donner aux futurs habitants de cette pieuse demeure. L'année suivante, l'évêque Georges d'Armagnac, fit restaurer l'église sur les fondements de celle qu'avait bâtie le cardinal Bertrand. Il embellit alors le maître-autel du superbe tableau qui l'orne maintenant ; il remit à la fabrique un St Ciboire, deux calices, précieux et de beaux ornements, avec quelques fonds pour subvenir aux autres frais du culte. L'évêque vint lui-même réconcilier le nouveau temple, et bénit les cloches qu'il y plaça. En un mot, tout fut rétabli dans son premier état, à l'exception du prieuré, qui éprouva des changements notables et fut sécularisé.

Toutes les réparations se terminèrent en 1561, ce qui s'accorderait avec le millésime qu'on lit sur la pierre qui sert encore de clef à la voûte du chœur, si le peintre qui voulut dans ces derniers temps y passer une couleur n'eût renversé les chiffres. Mais on présume qu'après avoir fait les dépenses en question dans un but purement expiatoire, le prélat réparateur s'étant démis de son évêché et se trouvant sur son départ pour les ambassades de Venise et de Rome, ne voulut point, pour ces motifs ou pour d'autres considérations de famille, que le souvenir d'une telle restauration fut transmis à la postérité par aucune marque publique, ni par aucune espèce de monument, d'épigraphe ou d'emblème quelconque.

Peu de temps après, l'évêque Jacques de Corneilhan, à la tête de soixante cavaliers, se rendit en toute diligence à Millau pour arrêter les prédications du pasteur Blaize Mallet du canton de Berne, arrivé à Millau le 6 octobre 1560, après avoir séjourné à Séverac chez le baron d'Arpajon puis à Castelnau de Lévezou chez le seigneur du lieu. Pendant la nuit, la petite troupe, sous les ordres de François de Saunac, seigneur de Foussac, plus connu sous le nom de Belcastel[49] se dirigea vers le Cambon où le pasteur s'était réfugié secrètement chez un certain Pouget fils de feu le notaire Boisset de Liaucous[50]. Elle y surprit vers minuit le ministre et ses amis qui « bien étroitement enfermés » furent conduits à Rodez où ils furent enfermés dans les cachots de la grande tour de l'évêché[51].

Un autre témoignage digne de foi provenant des *Mémoires d'un calviniste de Millau* relate les événements survenus à l'occasion des guerres de religion[52]. Le 13 du mois de novembre 1574[53], Roquetaillade fut pris par les papistes. Les fils du baron de Verfeil entrèrent dans Roquetaillade par escalade[54], « ils tuèrent le seigneur qui était dans une

sentinelle tout seul, car nonobstant qu'il fût riche et opulent il n'avait pas de soldats ; c'était un homme pacifique ayant un grand trésor. Lui et sa femme étaient bien de la religion réformée et bonnes gens. De fait, étant entrés, ils tuèrent deux hommes, ils sortirent la demoiselle et ses petits-enfants hors du château avec seulement les plus méchants habillements qu'elle avait. Ils ne lui laissèrent rien prendre. Ils trouvèrent dans son coffre trente mille livres ou plus. Lesquels hommes se tinrent en garnison dans ledit château, tellement qu'ils faisaient mille extorsions aux peuples des environs ». En 1575, il y avait toujours au château de Roquetaillade une garnison diabolique de papistes aux ordres d'un fils du baron de Verfeil capitaine, « grand cruel et homme tyran qui tenait cinq ou six hommes prisonniers du village de Marzials ». Un jour, du mois de février 1576[55], où ledit Verfeil était allé à la cour avec le sénéchal de Caylus, son second resté sur place s'en alla pour battre l'estrade avec tous ses soldats, excepté dix qu'il laissa pour garder le fort ; de sorte que de ces dix, six sortirent pour aller dans le village « ibroigner » et paillarder. Les paysans qui étaient prisonniers se rendirent maîtres et allèrent chercher du secours à Millau. La ville y manda soixante-dix arquebusiers, mais les assaillants s'étaient enfuis[56].

Dans la nuit du 26 décembre 1738, l'antique manoir de Roquetaillade devint la proie des flammes. On ne sauva que la grande tour et la partie voûtée de l'édifice. La famille changea alors de résidence à Saint Rome de Tarn et plus tard à Millau ou Pierre François Julien exerça longtemps la charge de président de l'élection, il testa le 11 octobre 1766 en faveur du sieur Marzials et de ses deux frères abbés qui firent restaurer le château[57]. Lors de la Révolution, les biens de noble Jean-François Julien seigneur de Roquetaillade, émigré, furent saisis et vendus comme biens nationaux le 16 floréal an II (5 mai 1794)[58] ainsi que l'argenterie des églises de Roquetaillade (un calice, un ciboire et un soleil) et de Marzials (un petit calice, un patène, un porte-Dieu)[59].

Une querelle de paroissiens

Malmenée par les guerres, détruite, reconstruite, restaurée, l'église de Roquetaillade resta durant de longues années un sujet de division entre les habitants du lieu et ceux du village voisin de Marzials. Les uns comme les autres voulant conserver leur église comme seul lieu de culte. Une notice historique parue dans le bulletin paroissial de mars 1927[60] nous apprend que ce fut seulement le 29 juin 1435 que Guillaume de la Tour évêque de Rodez reconnut aux habitants de Marzials le droit d'une chapelle desservie par un vicaire de Roquetaillade. Mais les curés de Roquetaillade estimaient qu'il s'agissait d'une simple chapelle où il leur suffisait de faire célébrer la messe quand ils le jugeaient à propos. Les paroissiens de Marzials voulaient, au contraire, que leur église fut une véritable annexe de celle de Roquetaillade, avec obligation pour le vicaire de résider à Marzials. En 1627 Julien Trémolières, curé de Roquetaillade, engage Jean Gaubert de Salvages pour desservir la chapelle de Marzials : « Ledit Gaubert sera tenu de célébrer une messe basse tous les dimanches moyennant 5 setiers de blé, seigle, mesure de Roquetaillade et deux pipes quatre sémals de bon vin ». Enfin, une ordonnance épiscopale datée du 9 juin 1779 permit aux habitants de Marzials d'avoir des fonts baptismaux et d'établir un cimetière[61].

Il faudra attendre le début du XIX^{ème} siècle pour retrouver les paroissiens de Roquetaillade opposés à ceux de Marzials au sujet de l'attribution du siège de la paroisse. L'on connaît une première pétition des habitants de Roquetaillade datée de 1802 pour conserver leur église, mais la querelle devait perdurer pendant près de dix ans. L'évêché fit alors nommer un commissaire en la personne du curé Lambert, chargé de dresser un

état de la paroisse après une inspection en bonne et due forme. Parmi les nombreuses correspondances échangées à cette occasion, nous rapportons intégralement celle de septembre 1805, dans laquelle les habitants de Roquetaillade entendent faire valoir leurs droits. Elle relate l'état de tension exacerbé entre les deux communautés de Roquetaillade et de Marzials[62]. On y relève le souci de légitimité historique mis en avant dans l'argumentation des habitants de Roquetaillade. Elle constitue l'un des premiers témoignages sur la vie de la paroisse et témoigne d'un certain degré de mémoire collective.

Mémoire relatif à la nécessité de conserver Roquetaillade en succursale[63].

A monsieur Malvain vicaire général,

Monsieur le grand vicaire

La commune de Roquetaillade est vraiment affligée de la conduite que tient à son égard celle de Marzials, elle est instruite des démarches de certains particuliers de Marzials à qui tous les moyens sont bons, pour parvenir à faire priver Roquetaillade de l'objet le plus cher à ses yeux en sollicitant la réunion de la succursale de Roquetaillade à celle de Marzials. Elle ne se permettra aucune diatribe contre qui que se soit et se bornera à dire que c'est la fille qui veut étouffer sa mère et à vous exposer simplement la vérité.

Elle ne s'arrêtera point à vanter la beauté, la grandeur de son église qui est telle qu'on n'en voit pas de plus belles.

Elle ne vantera pas non plus sa maison curiale qui y est contiguë [avec] le jardin et le petit temporel, mais elle se glorifie de la foi et de la religion de ses pères puisque cette paroisse fut une des premières du diocèse qui embrassa la foi : dans ces tems reculés elle était fort étendue jusqu'au commencement du douzième siècle.

A cette époque les seigneurs de Roquetaillade ayant fait donation de la dîme inféodée à l'église Saint Pierre de Roquetaillade, elle servit à doter et à former quatre prieurés qui furent déme2 en fait foi.

Il n'y avait alors au village de Marzials appelé dans les chartes contemporaines *Mansus de Marzilis* ni église, ni chapelle. Ce ne fut qu'à l'occasion des guerres postérieures que le seigneur d'Arpajon et de Roquetaillade le firent environner de murailles et y construisirent des forts pour défendre leurs hommes. Ces guerres étant finies, les gens de Marzials demandèrent audits seigneurs une sale d'un des forts et en firent la chapelle actuelle, il n'y a pas plus d'un siècle qu'on leur permit de placer une cloche dans la tour où elle est actuellement.

De tous les tems, il y a eu à Roquetaillade un curé et un vicaire tenus d'y résider et d'y faire les fonctions et ce ne fut que dans le seizième siècle que le curé et les marguilliers de l'église Saint Pierre consentirent que le vicaire fit dire la messe à Marzials à certains jours de fête à la charge par Marzials de payer la moitié de l'honoraire du vicaire, et ce n'a été que le prieur et curé Gayraud natif de Marzials qui leur accorda la résidence du vicaire à Marzials, les fonts baptismaux et un cimetière, mais le tout clandestinement et sans prendre avis ni des marguilliers ni des habitants de Roquetaillade.

En vain dira-t-on que ce fut la puissance seigneuriale qui fit négliger Marzials ? On répondra toujours avec succès que se fut tout autre motif ; puisque la domination sur ce lieu était exercée tant par la maison d'Arpajon que par celle de Roquetaillade, cette première étant plus puissante que l'autre aurait fait pencher la balance en faveur de ses hommes de Marzials plutôt que pour ceux de Roquetaillade qui lui

étaient étrangers. Et il n'y a qu'environ un siècle que les seigneurs de Roquetaillade ont acquis de la maison d'Arpajon la portion de la domination qu'elle avait à Marzials.

Pour le surplus, la commune se réfère aux réponses qu'elle a faites dans le tableau que M. le curé Lambert commissaire ad hoc en a rédigé.

La commune observera encore que le trajet de Roquetaillade au lieu de Marzials est plus pénible que long à cause des chemins scabreux qu'il faut grimper pour arriver à Marzials et qu'il est bien difficile de le faire ou parcourir même à pas comptés sans suer. Ce n'est pas tout, arrivés à Marzials il faut encore monter pour parvenir à la chapelle, un escalier composé de trente à quarante marches qui est même impraticable en hiver à cause des glaces que les eaux, d'une source qui est au bas, y occasionnent et en ferment l'avenue, au point qu'on est obligé de faire un grand détour par un chemin très escarpé.

On convient que dans le cas de la réunion de Marzials à Roquetaillade ceux de Marzials seraient obligés de parcourir le même chemin, mais avec la différence qu'en descendant à Roquetaillade on n'est pas sujet à suer qu'en montant et qu'en remontant ils rentreraient dans leurs maisons et ne seraient point obligés d'aller à l'église en sueur.

Il y a plus, l'église de Roquetaillade est située de manière qu'il ne faut point grimper pour y aller.

La commune se croit encore en droit d'observer que le lieu de Candas sera indispensablement uni à la succursale la plus commode et la plus voisine et il est certain que Roquetaillade réunit ces deux objets. En vain dira-t-on que Candas paraît avoir désigné Compreignac. La commune de Roquetaillade mieux instruite ne hasarde rien en disant que si Candas a demandé Compreignac ce n'est que parce qu'il a craint sa réunion à Marzials et il eut été trop dur pour eux de les obliger à passer à Roquetaillade pour se rendre à Marzials car il n'y a pas d'autre chemin. En dernière analyse Candas réuni à Roquetaillade surpasse la population de Marzials et l'église de Roquetaillade est plus que suffisante pour contenir ses paroissiens ceux de Roquetaillade et ceux de Marzials.

Montes, Palangié, Marqués, Durand, Picard, Lafon, Pradines, Alric, Roucoules, Azinières, Durand, Marqués, Jean Picard, Blaquièrre.

De nos jours, l'église de Roquetaillade à la recherche de paroissiens suscite moins d'intérêt que par le passé. Elle n'en demeure pas moins pour autant un monument exceptionnel chargé d'histoire. Avec le pont gothique qui lui est contemporain, le château et son impressionnante tour médiévale, le pigeonnier et l'ensemble des habitations, elle contribue à faire du village de Roquetaillade, un site de caractère partageant à la fois les influences des hautes terres du Lézou et celles, plus méridionales, de la basse vallée de la Muse.

Depuis Saint Léons, la patrie de Jean Henri Fabre l'entomologiste, où elle prends sa source, jusqu'au Tarn où elle se jette, peu après le viaduc de Millau, la Muse a façonné un paysage qui apparaît aujourd'hui avec ses villages, ses maisons, châteaux, églises ou abbayes[64], comme un musée vivant, témoignage intact de plusieurs siècles d'histoire. Ce qui faisait dire de ces lieux à la romancière Claire Charles-Géniaux : « En regardant ce paysage si beau, je lis à livre ouvert l'histoire humble et patiente d'innombrables

générations de paysans. Chaque pierre retirée du champ ou de la vigne pour former un muret est comme la signature de chacun d'entre eux. Comme l'héroïque Bas-Alpin, de l'auteur de *Les Feux s'éteignent*^[65] vit monter dans une corbeille la bonne terre d'une combe pour remplir son maigre champ, plus d'un montagnard du Lévezou accomplit ce labeur si humain... »^[66].

Du point de vue historique, ce parcours, par les questions qu'il nous pose, nous renvoie à l'insuffisance de nos sources et nous incite à demeurer vigilant face aux témoignages et à leur inspiration. Il n'en demeure pas moins pour autant le reflet d'une histoire qu'il faut nécessairement expliquer, quelles que soient les époques, pour parvenir à comprendre le présent. Une explication qui s'impose face à la présence d'un patrimoine exceptionnel préservé jusqu'à nos jours par de nombreuses générations.

Essai de chronologie des seigneurs de Roquetaillade

Cette tentative de reconstitution repose pour l'essentiel sur des sources imprimées ; celles-ci sont disparates ou incomplètes, parfois contradictoires, certaines même fantaisistes. Nous en donnons une liste à la suite. Il convient d'y ajouter des travaux plus récents ou notes relevés par E. Cartailhac, J. Artières, A. Carrière dans la presse locale. Nous devons également mentionner le recours à plusieurs travaux non publiés qui nous ont été aimablement communiqués par l'abbé Pierre-E. Vivier, Pierre Hérail, André Soutou, le commandant Robert et Georges Girard. Nous y ajouterons l'aide précieuse de feu Bernard de Roquetaillade qui nous a toujours amicalement accueilli dans son château pour évoquer ses ancêtres. Sans eux, ce travail n'aurait pu voir le jour, il leur est ici dédié. Nous remercions également de leurs précieux conseils le Pr. Jacques Bousquet et Jacques Frayssenge, conservateur aux Archives municipales de Millau qui nous a communiqué les notes de l'abbé Delpal^[67].

- (d'Auriac), *Armorial de la noblesse de France*, Paris, 1856, p. 1-13 (Julien de Roquetaillade) ;
- J.H. de Barrau, *Documens historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue dans les temps anciens et modernes*, Rodez, 1860, T. III, p. 130-139 (Julien de Roquetaillade), p. 122-129 (Julien de Pégayrolles) ;
- L. de La Roque, *Armorial de la noblesse du Languedoc*, Toulouse, 1863, p. 114-116 (Julien de Pégayrolles) ;
- M. de Bonald, *Documents généalogiques sur les familles du Rouergue*, Rodez, 1902, p. 159-160 (Julien de Roquetaillade), p. 157-158 (Julien de Pégayrolles) ;
- J. Villain, *La France moderne, grand dictionnaire généalogique, historique et biographique, Haute Garonne et Ariège*, Montpellier, 1911, p. 667-670 (Julien de Pégayrolles) ;
- Ch. De Lescure, *Armorial du Gévaudan*, Paris, 1929, p. 734-735 (Julien de

Roquetaillade) ;

- R. de Waren, *Grand armorial de France*, Paris, 1949, T. VI notice 20379 (Julien de Pegayrolles et de Roquetaillade) ;
- L. Adhémar de Panat, « Les seigneurs de Mandagout branche inconnue des Azémar-Adhémar » dans les *Mélanges historiques et généalogiques Rouergue - Bas Languedoc*, Hommage à Jacques Fabre de Morlhon, rassemblés par J.D. Bergasse, Albi, 1978, p. 33-44.

Chronologie

Nous empruntons aux ouvrages précédemment mentionnés les éléments de la chronologie des seigneurs ou propriétaires du château de Roquetaillade. Celle-ci n'est pas exhaustive car élaborée à partir de sources de seconde main, elle mérite d'être complétée. C'est dans cette perspective que nous en donnons ici le relevé. Pour le détail de la généalogie des différentes familles citées, nous renvoyons directement aux références mentionnées

- En 1177, Jean Julien seigneur de Roquetaillade est le frère d'Adhémar évêque de Rodez. sous le nom d'Adhémar III[68], fit une dotation à l'ancienne chapelle paroissiale pour en faire une véritable église[69].
- En 1192, Arnaud, seigneur de Roquetaillade a pour épouse Florence[70].
- En 1230, Roquetaillade appartient à la terre de Creissels[71].
- En 1270, Hugues d'Arpajon damoiseau rachète à son beau-frère Bernard de Lévezou les terres de Castelnau de Lévezou, Castelmus, Roquetaillade, Compréhac, Marzials, les Fons[72].
- En 1318, Guillaume Julien, seigneur de Roquetaillade, épouse Agnès Bertrand de Mandagout, sœur du cardinal Bertrand de Mandagout[73].
- En 1334, noble Bernard de Lévezou est seigneur de Castelmus, Roquetaillade, Saint Christophe, Peyre, et Compréhac[74].
- Le 3 décembre 1397, une transaction est passée entre noble Bermond de Luzençon, et noble Cardone veuve de Jean de Lévezou, à la suite d'un procès au Parlement de Paris sur l'héritage de la terre des Lévezou. Le seigneur de Luzençon reçoit Castelmus, Jouc, Peyre, la terre de Roquetaillade et les reconnaissances dues par le seigneur de Montjoux pour les fiefs de Saint Hyppolite et de Candas[75].
- Le 12 février 1421, une transaction est passée entre noble Bernard d'Albignac de Castelnau de Lévezou, fils d'autre Bernard, professeur en droit, et noble Aldebert de Mandagout, seigneur de Roquetaillade et de Marzials, par égale part avec la nièce de noble Jean de Lévezou, afin de régler leurs droits respectifs de propriété sur ledit lieu de Marzials et le moulin du Cambon[76].
- En 1440, Antoine de Mandagot, époux de Sybille de Mostuéjols, rend hommage au comte de Rodez et d'Armagnac pour Roquetaillade mouvant de la vicomté de Creissels.
- En 1490, décès d'Antoine de Mandagot (né en 1405) seigneur du Monna, de

Roquetaillade, de Marzials, de Mézerac, de Lanuéjols, d'Espaliès et coseigneur de Marzials[77].

- En 1503, Aldebert de Mandagot fils d'Antoine de Mandagot[78], rend hommage au comte d'Armagnac pour Roquetaillade et le Monna[79].
- Aldebert (II) de Mandagot, épouse Françoise Saunhac-Belcastel[80] qui teste pour sa fille Marie de Mandagout, le 21 mai 1539.
- En 1517[81], Marie de Mandagout épouse Simon de Lescure qui devient ainsi seigneur de Roquetaillade.
- En 1571, Pierre de Lescure, fils de Simon, seigneur de Roquetaillade, épouse Louise de Roquefeuil qui sera tuée lors du siège de Roquetaillade par les papistes en 1574. De leur union naîtra Charlotte Lescure.
- Le 1^{er} février 1596, Charlotte Lescure épouse Jean-Charles Dupuy-Montbrun qui devient ainsi seigneur de Roquetaillade de Marzials et de Montméjean.
- En 1636, Paul Dupuy, fils de Jean-Charles Dupuy-Montbrun, épouse Paule de Granger de Montméjean. De cette union naît Alexandre, dit de Granger.
- Le 20 juin 1680, Alexandre Dupuy-Montbrun, seigneur de Roquetaillade et de Marzials, épouse Marguerite de Mandagout, héritière de son père, descendante d'une autre branche des Mandagout. Décédée à Saint André de Vezines, elle sera enterrée le 22 août 1716 au château de Montméjean[82]. Leur fille Anne-Marie sera seule héritière.
- Le 17 août 1697, Anne-Marie Dupuy épouse François Julien de Creissaguet, sieur de la Bastide. Ce dernier est l'auteur de la branche des Julien de Roquetaillade. Son frère cadet Jean-Charles de Julien en épousant Isabeau Daures, est l'auteur de la branche des Julien de Pégayrolles d'où descend le marquis Etienne Hippolyte Julien son petit-fils[83].
- Le 2 février 1728, Pierre-François de Julien, héritier de François de Julien (né en 1698) seigneur de Roquetaillade, coseigneur de Marzials, président à l'élection de Millau, épouse Elisabeth Déjean. Il rendra hommage au roi pour ses terres devant les trésoriers de France en la généralité de Montauban.
- Le 20 novembre 1769, Jean-François de Julien, son fils, seigneur de Roquetaillade, coseigneur de Marzials garde des corps du roi (mort en 1807), épouse Marie Sophie du Cambon. Il émigre en Espagne en 1792 avec ses trois fils.
- Marie Jean François Julien de Roquetaillade son fils aîné rentra dans sa famille en 1790 après des études à Paris. Il suivit son père en émigration et obtient en 1797 le poste de vice consul danois à la résidence de Reus en Catalogne. Agent du consulat de France, il épouse le 27 avril 1804 Marie Françoise Joséphine de Fraga y Grases. En 1812 il retourne en France, au Cambon de la Cresse.
- Marie Benoît Adolphe de Roquetaillade (1820-1896) sous officier, neveu du précédent, épouse en 1870 Julie Benoît d'Auriac.
- Numa Benoît de Roquetaillade (1847-1927), fils de Marie Benoît, commandant, épouse Louise Barthélemy (1863-1949). Ils n'auront pas de descendants.
- Joseph de Roquetaillade (1876-1958) neveu du précédent hérite du château. Il épouse Claire de Chabrignac qui décédera en 1950.
- Bernard de Roquetaillade, son fils, épouse Simone Gély. Celui-ci dernier du nom de Roquetaillade décédé dans les années 1980, laissant le château à ses deux filles qui le vendront peu après.

- Racheté une première fois, le château sera revendu deux ans plus tard. Il changera de mains à nouveau deux fois de suite, avant d'appartenir, depuis 1999, à Peter Hoopman citoyen hollandais.

Illustrations :

Page de couverture :

1 - Roquetaillade sur les bords de la Muse, au second Marzials, à l'horizon Castelnau-Pégayrolles.

Dans le texte :

1 - Acte de Raymond Bannes, notaire, attestant la construction de l'église Saint Pierre de Roquetaillade en 1496.

2 - Inscription gothique sur la façade de l'église de Roquetaillade.

3 - Portrait du cardinal Guillaume de Mandagout mort à Avignon en 1321.

4 - Eglise de Roquetaillade entre son presbytère et le cimetière.

5 - Armes de la famille Julien de Roquetaillade placées sur la porte du château :

« Parti au 1 d'azur au rocher fendu d'or ; au 2 d'azur à la gerbe d'ivraie d'or, surmontée de trois étoiles du même posées en face. »

[1] Ce texte est issu d'une communication présentée à l'occasion de la sortie foraine de la Société d'Etudes Millavoises tenue à Montjoux le samedi 25 juin 2005.

[2] A. Carrière, « Le Lévezou », *Bulletin de la Solidarité aveyronnaise*, 90, 1937, p. 53-56.

[3] V.-E. Ardouin-Dumazet, *Voyage en France, Rouergue et albigeois*, Paris, 1904, p. 157.

[4] Pour une approche géographique et économique, on lira : R. Calmes, *Les campagnes des Ségalias et du Lévezou*, Rodez, 1980 ; pour une approche littéraire on lira : J. Gazave, *Le Rouergue*, Villefranche-de-Rouergue, 1938, p. 157-178.

[5] N. Andrieu, « Vagabondages dans la vallée de la Muse », *Connaissance du pays d'oc*, n. 38, 1979, p. 49-55.

[6] C. de Vesins, « Donation de l'église Saint Michel de Castelnau de Levezou : conformité et intelligence avec la réforme grégorienne », *Etudes aveyronnaises*, 1996, p. 43-52.

[7] « Le Rouergue avait des vignes à une époque très reculée », cf. H. Affre, *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*, Rodez, 1903, p. 458. Elle existait sous les romains et fut réintroduite par les moines de Saint Victor de Marseille autour de l'an mil.

[8] B. de Gauléjac, « L'église de Montjoux », *Congrès archéologique*, 1935, p. 19-27.

[9] J. Miquel, *Châteaux et lieux fortifiés du Rouergue*, Rodez, 1982, p. 216-217 ; R. Guibal, « Les Prévinquières et leurs alliances 1095 - fin XVIIIe siècle », *Revue du Rouergue*, n. 21, 1990, p. 27-63.

[10] J. Lourdou, « Inventaire des mégalithes du centre de l'Aveyron », *Vivre en Rouergue, spécial cahier d'archéologie aveyronnaise*, 1998.

[11] Les pièces originales de la commanderie des Canabières antérieures à 1200 sont conservées aux AD de la Haute-Garonne. Voir : C. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, Paris, 1926-1952 et J. Bousquet, *Le Rouergue au premier Moyen âge*, Rodez, 1994, T. II, p. 749-774.

[12] G. Durand, « L'église de Saint Martin d'Aiguebonne », *Archéologie du Midi médiéval*, T. 8/9, 1990-1991, p. 179-184.

[13] « St Hippolyte était très anciennement une annexe de Comprénhac. Ce fut seulement par une transaction en date du 12 décembre 1452, entre les habitants des villages de St Hippolyte et de Candas, d'une part, et le prieur de Comprénhac de l'autre, que ledit prieur fut tenu de célébrer ou de faire célébrer les offices divins dans l'église de St Hippolyte, les dimanches et certains jours de fêtes. C'est aussi à partir de cette époque qu'il y eut des fonts baptismaux à St Hippolyte, et que les habitants de cette annexe eurent la faculté de se faire enterrer dans le cimetière de leur église ». AD Aveyron G 155 fol. 217 et suivants, relevé dans L. Lempereur, *Etat du diocèse de Rodez en 1771*, Rodez, 1906, p. 272.

[14] A. Albenque, *Les Ruthènes*, Rodez, 1948, p. 67 ; A. Carrière, *Journal de l'Aveyron*, 17 octobre 1926.

[15] *Al Cantou, Saint Beauzely*, Rodez, 1997, p. 28 (photogr.)

[16] L. Fuzier, *Le culte de la Sainte Vierge dans le Rouergue*, Rodez, 1894, « Notre Dame de Roquejel », p. 67-77.

[17] J. Delmas, *Presse et pressoirs rouergats*, Rodez, 1988, (Musée du Rouergue, guide des arts et métiers n. 12).

[18] Autorisation d'exploitation par décision ministérielle du 6 avril 1864. Cf. E. Vigarié, *Esquisse générale du département de l'Aveyron*, Rodez, 1930, p. 441-442.

[19] Lieu occupé par un Albinus, cf. J. Astor, *Dictionnaire des noms de famille et noms de lieux du midi de la France*, Millau, 2002, p. 914, 917. Albenque (op. cit. p. 213-240) fait de ce toponyme un traceur du développement de la vie agricole et de la densité du peuplement rural.

[20] Voir la chronique : « Votre nom a son histoire » *Midi-Libre*, années 1960 (*Onomasticos*) : « Le culte de Jupiter en Rouergue : Montjoux (Fanjeaux en Languedoc, etc.) ».

[21] J. Delmas, « Le canton de Saint Beauzély », *Vivre en Rouergue*, n. 38, 1981, p. 36-40 ; M.-L. et P. Cabannes, *Panorama du Rouergue*, Rodez, 1985, p. 210-211.

[22] La commune compte aujourd'hui habitants. Vers le milieu du XIXe siècle, le nombre des lieux habités comprenait en plus : La Calmette, la Grange, Malpérié bas, Malpérié haut, Montjinou, Montgesty, le Moulin bas, le Moulin de Comby, le Moulin haut, les Plos, la Roubière, Saint Martin, Seigne-Redonde. La commune comptait 1039 habitants en 1866. Cf. J.L. Dardé, *Dictionnaire des lieux habités de l'Aveyron*, Rodez, Ratery, 1868.

[23] R. Noël, *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, Rodez, 1971, T. II, p. 434-435.

[24] G. Bancarel, « Voyage en Rouergue méridional ou visite du village fortifié de Castelnaud Pégayrolles », *Sauvegarde du Rouergue*, n. 139, 1984, p. 16-19 ; O. Rossi, « Castelnaud-Pégayrolles, l'architecture militaire », *Sauvegarde du Rouergue*, n. 54, 1997, 32 p.

[25] P. Querbes, *Saint Beauzely en Rouergue*, Rodez, 1972.

[26] E. Cartailhac dans le *Messenger de Millau*, septembre 1908, renvoie au pressoir de Marzials comparé à celui de Savignac. Un autre pressoir moins bien conservé est situé dans les rochers, sur la ferme des Collégeats. La roche taillée des « cazalets » surplombant le village de Roquetaillade semble plutôt relever de cette appellation. Le site est comparable à celui de la Rouvière ; voir : G. Bancarel, « Notes sur la découverte d'une roche taillée dans les environs de Roquetaillade », *Procès-verbaux de la Société des Lettres Sciences et Arts de l'Aveyron*, XXXIII, 1982, p. 158-160.

[27] Voir : J.M. Tisseyre, « Les moulins de Saint-Léons », *Revue du Rouergue*, 108, 1973, p. 385-391 ; C. Jest, « Moulins du Lévezou », *Procès-verbaux de la Société des Lettres Sciences et Arts de l'Aveyron*, XXXVIII, 1963, p. 165-177. A propos d'un meunier de Roquetaillade en 1762, on relèvera le témoignage publié par P. Cabanes et A. Leclerc, « Paysans du Rouergue au XVIIIe siècle » dans le *Supplément bimensuel bibliothèque de travail (BdT)*, 295, 1971, p. 10-14.

[28] « Le principal revenu qu'ils aient, est le vignoble auquel ils cueillent grande quantité de vin, non seulement pour leur provision mais aussi en vendent à ceux des pays circumvoisins », cf. J. Bousquet, *Enquête sur les commodités du Rouergue en 1552, Procès avec l'Agenais, le Quercy, le Périgord*, Albi, 1969, p. 196-197.

[29] J. Belmon, « Parenté et seigneurie en Rouergue aux XIe et XIIe siècles : l'exemple des sires de Lévezou », *Etudes aveyronnaises*, 1999, p. 75-102.

[30] C. Peyrusse, « Les romans de la région toulousaine (1800-1970), *Midi-Pyrénées patrimoine*, 1, 2005, p. 28-33.

[31] « Notice sur l'église et le château de Roquetaillade », *Mémoires de la Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron*, II, 1840, p. 333-338 (communiqué par l'évêque de Rodez) [Mgr Giraud].

[32] « fait à plaisir par quelqu'un qui a confondu les dates, les noms et les faits » sic H. de Barrau, *Documens historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue dans les temps anciens et modernes*, Rodez, 1860, p. 136.

[33] Adhémar III évêque de Rodez meurt en 1143 ou 1144, cf. H. Affre, op. cit. p. 169 ; A. Bonal, *Histoire des évêques de Rodez*, Rodez, 1938, II, p. 5-28. Suivant le Pr. Jacques Bousquet, cette affirmation est une pure invention pour glorifier la famille.

[34] « Notice sur l'église et le château de Roquetaillade », op. cit. L'exposé soulève plusieurs hypothèses fantaisistes, comme le relève J. Bousquet dans *Le Rouergue au premier Moyen age*, op. cit. II, p. 216, n. 72.

[35] Extrait de la *Vie de Saint Etienne* écrite avant 1200 par Gérard Itier, septième grand prieur de Grandmont, publié par J. Bousquet dans *Le Rouergue au premier Moyen age*, op. cit. p. 836-837.

[36] G. Durand, « Les prieurés grandmontains du Rouergue : Comberoumal et le Sauvage », *Etudes sur l'Hérault*, 1992, p. 153-175.

[37] Le doute persiste sur l'identification du prélat : Bertrand (cité) ou Guillaume de Mandagout. Voir ci-après.

[38] « Notice sur l'église et le château de Roquetaillade », op. cit. Il existe un malentendu sur l'inscription dédicatoire de l'église de Roquetaillade donnée dans ce document qui ne correspond pas à l'inscription gothique existant à l'heure actuelle (voir ci-dessous). Y aurait-il eu une autre inscription qui explique le texte publié à partir d'une prétendue « intéressante pierre qui échappa par miracle au vandalisme nouveau » (sic p. 335) ?

[39] Ce texte copié sur l'article de la Société des lettres (op. cit.) provient de la notice sur la paroisse de Roquetaillade, signée par le curé Bonnaterre dans l'*Atlas du diocèse de Rodez* publié en 1881.

[40] P.-E. Vivier, « L'inscription de l'église de Roquetaillade », *Procès verbaux de la Société des*

lettres sciences et arts de l'Aveyron, XXXXI, 1971, p. 149-154 et A. Soutou, « Inscriptions en langue d'oc du Rouergue », *Annales du Midi*, mélanges et documents, n. 108, 1972 p. 320-321. L'abbé Vivier donne la date de 1426 et le prénom de H. Laur, alors qu'André Soutou donne celle de 1496 et le prénom de B. Laur.

[41] Nous devons cette découverte à l'amitié de feu M. Bernard de Roquetaillade qui nous permit de consulter ses archives. Dans un registre du notaire Raymond Bannes y est relevé l'acte de construction de l'église et du décès d'Antoine de Mandagot : « L'an 1496 et le 8 juillet fut commencée l'église de Roquetaillade et fut mise la première pierre par le noble Aldebert de Mandagot seigneur du Monna, de Roquetaillade, de Mézerac et de Lanuéjols et d'Espaliès et fils du noble Antoine susdit » (transcription P.-E. Vivier).

[42] Mandagot ou Mandagout famille des Cévennes où il existe un village de ce nom, département du Gard, canton du Vigan, ancienne possession du diocèse d'Alès. Voir : A. Goiffon, *Dictionnaire topographique statistique et historique du diocèse de Nîmes*, Nîmes, 1881, p. 159.

[43] Dans son testament du 14 novembre 1510, Aldebert de Mandagot « Veut sépulture dans l'église Saint Pierre de Roquetaillade, chapelle de St Jean-Baptiste, où sont inhumés ses ancêtres. Aux obsèques, à la neuvaine, au bout d'un an, 40 prêtres qui célébreront, avec rémunération ("renc") de 2 sous et le repas à chacun... » AD Aveyron E 1852 f° 130 et 131. (Traduction P.-E. Vivier).

[44] Pour la succession des seigneurs de Roquetaillade, voir chronologie ci-dessous.

[45] « Notice sur l'église et le château de Roquetaillade », op. cit. Ce témoignage est réfuté par de Barrau, (op. cit. p. 135-136) qui situe cet épisode le 15 mai 1402, suivant le témoignage de M. Argeliez fondé sur des « documents trouvés aux archives du prieuré de Roquetaillade ».

[46] « Il est douteux qu'Antoine d'Armagnac, bâtard du dernier comte Charles, ait jamais assez eu de pouvoir pour entreprendre de telles expéditions... Guillaume Julien est qualifié de seigneur de Roquetaillade, tandis que cette seigneurie était alors possédée par la maison Mandagot. Guy d'Arpajon qu'on fait baron de Séverac n'entra en possession du vaste héritage de cette maison qu'en 1508, et quant à la qualification qu'on lui donne d'aïeul maternel du jeune seigneur Julien, rien n'indique qu'il n'y ait jamais eu la moindre alliance entre la puissante maison d'Arpajon et les Julien qui n'avaient après tout qu'un rang très mince dans la hiérarchie féodale ». Barrau, op. cit. p. 136.

[47] Georges d'Armagnac évêque de Rodez 1529-1560. Cf. A. Bonal, op. cit. p. 429-450, 667-672 ; L. Servières, *Histoire de l'église du Rouergue*, op. cit. p. 371-381.

[48] Cette pierre sculptée existe bien contre le mur de la tour du presbytère.

[49] Neveu de Françoise de Saunhac-Belcastel épouse d'Aldebert de Mandagot, J. Villain, *La France moderne, grand dictionnaire généalogique, historique et biographique, Haute Garonne et Ariège*, Montpellier, 1911, I, p. 581.

[50] Cette dernière mention pourrait laisser supposer qu'il s'agit d'un autre lieu dit « Cambon » dans la vallée du Tarn, à proximité de Millau, contredisant l'hypothèse de Jean Delmas dans *Vivre en Rouergue*, op. cit.

[51] J. Rouquette, *Histoire du prieuré et de la paroisse notre-dame de l'Espinasse de Millau*, Villefranche, 1866, p. 107 ; de Gaujal, II, p. 375 ; L. Servières, *Histoire de l'église du Rouergue*, op. cit. p. 385.

[52] J.L. Rigal, *Mémoires d'un calviniste de Millau*, Rodez, 1911, p. 322.

[53] « La nouvelle des événements du 24 août 1570 - dits de la Saint Barthélemy - fut apportée par un courrier parti en en poste de Paris pour donner l'éveil aux églises du Midi ». Rouquette, op. cit. p. 172 ; le 24 juin 1573 l'édit de La Rochelle ordonne le rétablissement de la religion catholique.

[54] M.A.F. de Gaujal, *Etudes historiques sur le Rouergue*, Paris, 1858, p. 435. Cet auteur donne la

date du 12 novembre.

[55] J.L. Rigal, *Mémoires d'un calviniste de Millau*, Rodez, 1911, p. 355-356.

[56] M.A.F. de Gaujal, op. cit. p. 438 relève 120 arquebusiers.

[57] Barrau, op. cit. p. 131 ; J. Artières, « Notes historiques millavoises », *Messenger de Millau*, 29 août 1908.

[58] P.-A. Verlaguet, *Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron*, Millau, 1932, II, p. 99-102. « Le château de Roquetaillade, composé d'un corps de logis en assez bon état avec tour, granges, écuries et jardin, terrasse joignant,... basse-cour resta invendu. Le procès verbal porte que : ...si on ne peut le vendre, on en tirera parti en vendant au détail les planches, poutres, vitres, contrevents, etc. » (p. 102 n. 1).

[59] P.-A. Verlaguet, op. cit. p. 83.

[60] *Bulletin paroissial de Roquetaillade*, 3^e année, n. 4, mars 1927.

[61] *Bénéfices du diocèse de Rodez*, *Messenger de Millau*, 29 août 1908.

[62] AD Aveyron, 20 V 30.

[63] Cette lettre date de vendémiaire an 13 (septembre 1805). Nous en donnons le texte dans sa graphie d'origine.

[64] On relèvera la présence du prieuré grandmontain de Comberoumal à proximité de Saint Beauzely, voir D. Rey, *Le prieuré de Comberoumal en Lézérou*, Rodez, 1925 et du prieuré de Castelnau Pégayrolles, voir : S. Campech, L. Mace, « Le prieuré roman de Castelnau-Pégayrolles », *Archéologie du midi médiéval*, 12, 1994, p. 203-212.

[65] Charles Géniaux [sic].

[66] C. Charles-Géniaux, *Des Causses à l'Aubrac*, Paris, 1937, p. 149.

[67] AM Millau, fonds Delpal 5 Z 241.

[68] Adhémar III évêque de Rodez de 1099 à 1140, on lui doit la fondation des abbayes de Beaulieu, Sylvanès, Locdiou. Cf. L. Servières, *Histoire de l'église du Rouergue*, Rodez, 1874, p. 159-172.

[69] « Notice sur l'église et le château de Roquetaillade », op. cit. Voir Barrau sur ce témoignage.

[70] G. Itier, *Vie de Saint Etienne*, op. cit.

[71] J. Artières, *Notice historique sur la Vicomté et la Commune de Creissels en Rouergue*, Millau, 1946, p. 13.

[72] Barrau, I p. 410 ; H. Bousquet, *Inventaire des archives du château de Vezins*, Rodez, 1934, I, p. 267-268 [1238].

[73] Il semble qu'il y ait une confusion de prénom entre Bertrand (cité) et Guillaume de Mandagout, cardinal. Ce dernier né à Montpeyroux, diocèse de Lodève, archevêque d'Embrun, nommé par le pape Benoît XI recteur du Comtat Venaissin en 1303, il le demeura jusqu'en 1310. Archevêque d'Aix (1311-1312) et cardinal au titre de Penestrina en 1312, il meurt à Avignon le 3 novembre 1321. « Homme de subtil esprit et d'une éloquence rare, aussi vénérable par les actions de sa vie comme par sa doctrine, et l'un des plus habiles de son temps sans contredit en matière de droit pontifical » d'après F. Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux françois de naissance...* Paris, 1660, p. 377-379. Sa carrière ecclésiastique est relevée dans P. Guillaume, *Histoire générale des Alpes maritimes ou cottiènes et particulière de leur métropolitaine Ambrun*, Paris, Gap, 1890, p. 84-121. Voir aussi : E. Baluze, *Viate paparum avenionensium*, Paris, 1927, p. 154-155 et C. Brunel, « Une table pascale de Guillaume de Mandagout », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, LXXXIV, 1923, p. 161-165 ; *Miroir de l'histoire*, n. 166, 1963 « Courrier des chercheurs et curieux » p. 497-

498.

[74] H. Bousquet, *Inventaire Vezins*, op. cit. I p. 268 [1241].

[75] H. Bousquet, *Inventaire Vezins*, op. cit. I p. 268-269 [1246].

[76] H. Bousquet, *Inventaire Vezins*, op. cit. I p. 270 [1248].

[77] « L'an 1490 alla de vie à trépassement le noble Antoine de Mandagot qui était de Roquetaillade, le mardi avant Notre-Dame de mars auquel notre seigneur ait merci et miséricorde. Amen lequel avait vécu 85 ans accomplis et révolus, lequel susdit était seigneur du Monna, de Roquetaillade, de Marzials, de Mézerac, de Lanuéjols, d'Espaliès et coseigneur de Marzials », Registre de Raymond Bannes notaire, (transcription P.-E. Vivier).

[78] Sur la descendance des Mandagout, nous renvoyons à Adhémar de Panat. Le nom de Mandagot viendrait de Cros-de-Mandagot (commune de Monpeyroux, dans l'Hérault) ou de Mandagout (canton du Vigan, dans le Gard), cf. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, op. cit. p. 163 n. 1.

[79] Hommage d'Aldebert de Mandagot au comte d'Armagnac, 1503, AD Tarn-et-Garonne A 97, fol. 61-62. Renseignement communiqué par M. Jacques Frayssenge.

[80] Villain, I p. 581.

[81] AD Aveyron, G 598 (Relevé dans les notes de l'abbé Delpal).

[82] Adhémar de Panat, p. 41.

[83] P.-E. Vivier, « La famille Pégayrolles et Millau », *Revue du Rouergue*, n. 42, 1995, p. 189-206